

AFGSU – Niveau 1

Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (validité 4 ans)

Public / Pré-requis	Personnels, non professionnels de santé , exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale ou auprès d'un professionnel de santé dans un cabinet libéral, une maison de santé ou un centre de santé
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier une situation d'urgence vitale ou potentielle et réaliser des gestes d'urgence adaptés à cette situation, seul ou en équipe, en attendant du renfort, en lien avec les recommandations médicales françaises de bonne pratique - Participer à la réponse à une urgence collective ou une situation sanitaire exceptionnelle (SSE) <p><i>Objectifs et contenus défini par l'arrêté du 1er juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence - https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000038730202</i></p>
Objectifs pédagogiques	<p>Module urgences vitales : 6h00</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en œuvre une protection adaptée - Alerter le SAMU ou le numéro interne de l'établissement de santé dédié aux urgences vitales, transmettre les observations et suivre les conseils donnés. Connaître l'usage d'autres numéros d'urgence : 17, 18, 112, 114 - Identifier l'inconscience et assurer la liberté et la protection des voies aériennes - Identifier un arrêt cardiaque et réaliser ou faire réaliser une réanimation cardio-pulmonaire de base avec matériel (défibrillateur automatisé externe) - Identifier une obstruction aiguë des voies aériennes et réaliser les gestes adéquats - Arrêter une hémorragie externe y compris par la pose d'un garrot, en respectant les règles d'hygiène et les règles de protection face à un risque infectieux <p>Module Prise en charge des urgences potentielles : 4h30</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les signes de gravité d'un malaise, d'un traumatisme osseux ou cutané et effectuer les gestes adéquats - Identifier les signes de gravité d'une brûlure et agir en conséquence - Appliquer les règles élémentaires d'hygiène (mesures barrière) - Transmettre un bilan synthétique (vital et circonstancié) lors de l'alerte, et à l'équipe médicale venant en renfort - En absence de médecin proche, demander conseil au SAMU ou appeler un numéro interne dédié, transmettre les observations et suivre les conseils donnés <p>Module urgences collectives et SSE : 3h30</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre le concept SSE et connaître l'organisation de la réponse du système de santé (ORSAN) et son articulation avec le dispositif de réponse de la sécurité civile (ORSEC) - S'intégrer dans les plans de gestion des SSE des ES ou médico-sociaux, en fonction de la profession exercée et du lieu d'exercice - Etre sensibilisé à l'accueil d'un afflux de blessés notamment par armes de guerre et aux techniques du « damage control » - Etre sensibilisé aux risques NRBC-E et aux premières mesures à mettre en œuvre dans ce type de situation (protection et décontamination d'urgence) - Identifier un danger dans l'environnement et appliquer les consignes de protection et de sécurité adaptées notamment en cas d'alerte des populations ou lors d'un évènement au sein de l'établissement - Connaître les principes de prise en charge médico-psychologique des victimes, de l'information des proches des victimes et de l'annonce des décès
	<p>Méthode active –</p> <p>⇒ Etude de cas, travaux de groupe, exercice de résolution de problèmes,</p>

Méthodes pédagogiques	⇒ Ateliers de simulation
Modalité de validation	⚠ Pour valider son AFGSU de niveau 1, la présence est obligatoire aux 14 heures de formation
Modalités d'évaluation	<p>Evaluation formative des apprentissages et compétences tout au long des ateliers de simulation</p> <p>Evaluation à chaud à la fin de chaque journée</p> <p>Recueil de la satisfaction en fin de formation</p>
Intervenants	Professionnels de santé exerçant aux urgences/SMUR du CH Dieppe et formateurs aux gestes et soins d'urgences, à jour de leur formation selon les normes de l'ANCESU -
Organisation	<p style="text-align: center;">Durée</p> <p style="text-align: center;">7 heures par jour soit 14 heures pour 2 jours</p> <p style="text-align: center;">Lieu :</p> <p style="text-align: center;">Salle AFGSU Bâtiment Pasteur – 2^{ème} étage – Centre Hospitalier de Dieppe – Avenue Pasteur – 76200 DIEPPE</p> <p style="text-align: center;">Tarif</p> <p style="text-align: center;">200€ TTC/stagiaire externe au CH Dieppe <i>(Tarif comprenant frais d'enseignement, restauration et frais d'édition de l'attestation)</i></p>
Inscription	<p style="text-align: center;">✉ formation@ch-dieppe.fr</p> <p style="text-align: center;">☎ 02.32.14.75.08 / 02.32.14.76.27</p> <p style="text-align: center;"><i>CENTRE HOSPITALIER DE DIEPPE - Avenue Pasteur - CS 20219 - 76202 DIEPPE Cedex</i></p>
Accessibilité	Toute personne se considérant en situation de handicap pourra contacter notre référent handicap (Hélène LECOMTE, hlecomte@ch-dieppe.fr) pour toute question concernant l'accessibilité et l'adaptation de l'offre de formation.